

APPEL À PROJETS

RÉSIDENCE D'ACTION CULTURELLE

**QUARTIER PRIORITAIRE
DU PEYROUAT**

MONT-DE-MARSAN

CAFÉMUSIC
FÉVRIER > AVRIL 2027

ASSOCIATION MONTOISE D'ANIMATIONS CULTURELLES – CAFÉMUSIC
4, CALE DE LA MARINE – 40 000 MONT DE MARSAN – TÉL : 05 58 85 92 92

RÉSIDENCE DE QUARTIER

Réalisation d'une création, en immersion sur le territoire, avec la participation de différents publics et habitants, au croisement des cultures artistiques, jalonnée de rencontres et de restitutions d'étapes de travail ouvertes à tous.

DOMAINE ARTISTIQUE

Musique (écriture, mise en voix et pratique instrumentale)
Création de costumes recyclés et customisés sur une thématique définie

LIEUX

Mont-de-Marsan (Landes), quartier du Peyrouat.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

- ♦ **Juillet 2026** : lancement de l'appel à projet
- ♦ **Fin Novembre 2026** : sélection du projet par le jury
- ♦ **Décembre 2026** : rencontre des artistes retenus avec le public et les partenaires - repérages
- ♦ **Du 1er Février 2027 au 27 Avril 2027** : période de résidence artistique
- ♦ **Jeudi 22 Avril 2027** : restitution publique

DATE LIMITE DE DÉPÔT

MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026

COÛT ARTISTIQUE

7000 € TTC
Incluent prestation artistique/ateliers, déplacements et matériel

PRÉSENTATION

Le CaféMusic – Scène de Musiques Actuelles (SMAC) des Landes – lance un appel à candidatures pour une résidence d'action culturelle destinée à un artiste ou une équipe artistique professionnelle.

Soutenue par la DRAC Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec le service Politique de la Ville de Mont-de-Marsan Agglomération, cette résidence se déroulera de février à avril 2027 sur le quartier prioritaire du Peyrouat.

Elle s'adresse à des artistes souhaitant inscrire leur démarche dans un territoire, partager leur processus de création et construire, avec les habitants, un projet artistique participatif.

Cette résidence privilégie la rencontre, l'expérimentation, la transmission et la co-construction. La création artistique y est pensée comme un outil de dialogue, de participation et d'émancipation, permettant de tisser des liens entre les habitants, les partenaires du territoire et les artistes.

La restitution finale constituera l'aboutissement d'un processus collectif mené tout au long de la résidence.

LE CAFÉMUSIC

Créé en 1995, le CaféMusic est un équipement culturel géré par l'Association Montoise d'Animations Culturelles (AMAC). Labellisé Scène de Musiques Actuelles (SMAC), il développe un projet artistique et culturel associant diffusion, accompagnement des artistes, pratique musicale, création et action culturelle.

Tout au long de l'année, le CaféMusic propose une programmation de concerts, accompagne les artistes émergents, anime une Rock School et développe de nombreuses actions de médiation auprès de publics variés : établissements scolaires, structures sociales et médico-sociales, centres de loisirs, établissements pénitentiaires, associations et habitants.

L'éducation artistique et culturelle constitue l'un des axes majeurs du projet de l'association. À travers la pratique artistique, le CaféMusic agit pour favoriser :

- la participation citoyenne ;
- le développement du lien social ;
- l'accès à la culture pour toutes et tous ;
- l'émancipation par les pratiques artistiques.

LE TERRITOIRE

La résidence se déroulera principalement sur le quartier prioritaire du Peyrouat à Mont-de-Marsan.

Le CaféMusic y dispose d'un local mis à disposition par XL Habitat, véritable point d'ancrage du projet au cœur du quartier. Les espaces du CaféMusic, situés en centre-ville, viendront compléter les lieux de travail et permettront d'accueillir certaines étapes de création et de restitution.

Le quartier du Peyrouat est marqué par une forte diversité culturelle et générationnelle. Il rassemble des habitants aux parcours variés mais confrontés à plusieurs réalités sociales : précarité économique, difficultés d'accès à l'emploi, à la formation ou à la mobilité, sentiment d'isolement et manque de valorisation de leur territoire.

Cette résidence souhaite contribuer à renforcer les liens entre les habitants, les générations et les partenaires locaux en faisant de la création artistique un espace de rencontres, de dialogue et de coopération.

LES ENJEUX DE LA RÉSIDENCE

Cette résidence est avant tout une résidence d'action culturelle.

L'artiste est invité à partager sa démarche de création, à travailler en immersion dans le quartier et à construire son projet avec les habitants, en s'appuyant sur leurs expériences, leurs imaginaires et leurs récits.

La résidence s'inscrit pleinement dans les objectifs de l'éducation artistique et culturelle tels que définis par le ministère de la Culture : permettre la rencontre avec un artiste, la découverte d'un processus de création, la pratique artistique et le développement de l'esprit critique.

Elle favorisera la participation active des habitants, de la petite enfance aux seniors, dans une logique de co-construction.

OBJECTIFS

La résidence poursuit plusieurs objectifs complémentaires :

- favoriser la rencontre entre un artiste, les habitants et les acteurs du territoire ;
- développer une démarche d'éducation artistique et culturelle accessible à tous ;
- soutenir une création participative nourrie par les échanges avec les habitants ;
- encourager la pratique artistique comme outil d'expression et de coopération ;
- valoriser les ressources humaines, culturelles et sociales du quartier ;
- sensibiliser aux enjeux environnementaux à travers des pratiques de réemploi et de transformation des matériaux ;
- contribuer à l'embellissement du cadre de vie et à une appropriation positive de l'espace public ;
- favoriser le vivre ensemble en créant des temps de partage entre générations, cultures et parcours de vie.

UNE THÉMATIQUE OUVERTE À L'INTERPRÉTATION DES ARTISTES

FAIRE DU BEAU «SON» ENSEMBLE

Le quartier est un espace de vie partagé. Il est le reflet des histoires de celles et ceux qui l'habitent, de leurs usages, de leurs souvenirs et de leurs rencontres.

Cette résidence invite les artistes à porter un regard sensible sur ce territoire et à imaginer, avec les habitants, une création collective autour d'une question simple :

COMMENT FAIRE DU BEAU «SON» ENSEMBLE

Cette interrogation pourra être explorée à travers plusieurs axes :

- le vivre ensemble ;
- la transformation du regard porté sur le quartier ;
- la valorisation des habitants et de leurs récits ;
- l'appropriation de l'espace public ;
- le respect de l'environnement ;
- le réemploi et la transformation de matériaux destinés à être jetés.

L'artiste est libre de proposer son interprétation de cette thématique, à condition que sa démarche favorise la participation des habitants et le dialogue avec le territoire.

Une attention particulière sera portée aux projets faisant du processus de création un espace de rencontre, d'expérimentation et de transmission.

CONDITIONS FINANCIÈRES

La résidence bénéficie d'une enveloppe globale de 7 000 € TTC.

Cette enveloppe comprend :

- la rémunération artistique ;
- les temps de préparation, de création et de médiation ;
- les déplacements ;
- les fournitures et matériaux nécessaires au projet.

Un hébergement pourra être proposé selon la situation géographique de l'artiste.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les candidatures seront examinées par un comité composé de représentants du CaféMusic, de la DRAC Nouvelle-Aquitaine, du service Politique de la Ville, d'habitants du quartier et du Conseil citoyen.

Les projets seront évalués selon les critères suivants :

- qualité et singularité de la démarche artistique ;
- compréhension des enjeux de la résidence ;
- capacité à mener un projet d'action culturelle participatif ;
- pertinence de la méthodologie proposée ;
- capacité à travailler avec des publics variés ;
- prise en compte des enjeux environnementaux et du réemploi ;
- faisabilité du projet.

LA RÉSIDENCE

Une résidence d'action culturelle en immersion

La résidence se déroulera du 1er février au 22 avril 2027 sur le quartier prioritaire du Peyrouat et au CaféMusic. Elle repose sur une présence régulière de l'artiste sur le territoire afin de favoriser les rencontres, la participation des habitants et la construction progressive d'un projet artistique partagé.

La résidence alternera :

- des temps de co-construction ;
- des ateliers de pratique artistique avec les habitants ;
- des rencontres avec les partenaires du territoire ;
- des actions en milieux scolaire et en direction de publics issus du champ social
- des temps de restitution intermédiaires ;
- une restitution finale ouverte à tous.

L'artiste est invité à adapter sa démarche au rythme de la vie du quartier et aux rencontres qui nourriront son projet.

CHAMPS ARTISTIQUES

L'appel à projets est ouvert aux artistes ou équipes artistiques relevant notamment des domaines suivants :

- musique ;
- chant et création vocale ;
- création sonore ;
- création textile et costume ;
- arts visuels ou toute discipline pouvant dialoguer avec les pratiques précédentes.

Les propositions pluridisciplinaires sont particulièrement encouragées.

LE COSTUME COMME SUPPORT DE CRÉATION

Le costume constitue un fil conducteur possible de cette résidence.

Il est envisagé comme un outil de création, de médiation et de valorisation des habitants.

Conçu à partir de textiles, d'objets ou de matériaux de récupération, il permettra d'aborder de manière sensible les questions d'identité, de transformation, d'écologie, de mémoire et de représentation.

Les ateliers pourront associer collecte de matières, couture, customisation, assemblage, fabrication d'accessoires ou scénographie.

Ces créations pourront dialoguer avec la musique, le chant, la performance, la déambulation ou toute autre proposition imaginée par l'artiste.

L'objectif n'est pas uniquement de fabriquer des costumes mais de faire de leur création un espace de rencontre, de transmission et d'expression collective.

LES PUBLICS

La résidence s'adresse à l'ensemble des habitants du quartier :

- petite enfance ;
- enfants et familles ;
- établissements scolaires ;
- adolescents et jeunes adultes ;
- seniors ;
- habitants volontaires ;
- associations locales.

Une attention particulière sera portée aux projets favorisant les rencontres entre les générations et les différentes composantes du quartier.

LES PARTENAIRES

La résidence est coordonnée par le CaféMusic avec le soutien de la DRAC Nouvelle-Aquitaine et du service Politique de la Ville de Mont-de-Marsan Agglomération.

Elle s'appuie sur un réseau de partenaires engagés dans la vie du quartier :

- XL Habitat ;
- CDC Habitat ;
- le SICTOM ;
- la Maison Écocitoyenne ;
- Landes Partage ;
- la Régie de quartier Bois & Services ;
- les établissements scolaires ;
- l'Éducation nationale ;
- la Ville de Mont-de-Marsan ;
- les associations locales.

Ces partenaires participeront à la mobilisation des publics et à l'accompagnement de l'artiste.

ACCOMPAGNEMENT DE L'ARTISTE

Le CaféMusic assure la coordination générale de la résidence.

À ce titre, il accompagnera l'artiste dans toutes les étapes du projet :

- mise en relation avec les partenaires et les habitants ;
- organisation des temps de préparation ;
- mise à disposition d'espaces de travail sur le quartier et au CaféMusic ;
- accompagnement technique et logistique ;
- soutien à la communication ;
- suivi régulier de la résidence.

L'artiste bénéficiera d'un environnement propice à l'expérimentation et au travail en réseau.

PROFIL RECHERCHÉ

L'appel à projets s'adresse à un artiste ou une équipe artistique professionnelle.

Les candidats devront :

- justifier d'une activité artistique professionnelle ;
- avoir une expérience ou une réelle appétence pour l'éducation artistique et culturelle ;
- apprécier le travail de terrain et les démarches participatives ;
- être capables d'intervenir auprès de publics variés ;
- proposer une démarche artistique en cohérence avec les enjeux de la résidence.

Une attention particulière sera portée aux projets favorisant la participation active des habitants et les collaborations entre disciplines artistiques.

ENGAGEMENT DE L'ARTISTE

L'artiste retenu s'engage à :

- être disponible pendant toute la durée de la résidence ;
- participer aux réunions de préparation ;
- travailler en lien étroit avec les partenaires et les habitants ;
- mener des actions de médiation et de pratique artistique ;
- participer aux temps de restitution ;
- contribuer au bilan de la résidence ;
- être autonome dans ses déplacements.

POURQUOI RÉPONDRE À CET APPEL ?

Cette résidence offre à un artiste la possibilité de vivre une véritable immersion dans un quartier, de développer une démarche artistique participative et de construire, avec les habitants, une création qui témoigne de leur créativité, de leurs récits et de leur capacité à transformer leur environnement.

Le CaféMusic souhaite accueillir un artiste curieux, généreux et ouvert à l'expérimentation, convaincu que la création artistique peut renforcer les liens entre les personnes et contribuer à faire émerger de nouveaux regards sur un territoire.

Au-delà de la restitution finale, cette résidence ambitionne de laisser une trace durable dans le quartier : des rencontres, des expériences partagées, des savoir-faire transmis et une œuvre collective porteuse de sens.

CALENDRIER

30 septembre 2026

Date limite de dépôt des candidatures.

Novembre 2026

Réunion du jury et sélection de l'artiste.

Fin novembre 2026

Annonce des résultats.

Décembre 2026

Temps de rencontre avec les partenaires et repérage sur le territoire.

Du 1er février au 22 avril 2027

Résidence d'action culturelle.

22 avril 2027

Restitution publique.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier comprendra :

- une présentation de l'artiste ou de l'équipe ;
- un CV ;
- un portfolio ou des liens vers des réalisations ;
- une note d'intention (3 pages maximum) présentant la démarche artistique envisagée ;
- une proposition d'actions avec les habitants.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les candidatures sont à adresser exclusivement par voie électronique

avant le 30 septembre 2026 minuit

Contact : direction@lecafemusic.com